

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 16 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 10 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Dominique TALLÉDEC, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHAYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Farida REBOUH pouvoir à Christian TALLIO, Guylaine YHARRASSARRY pouvoir à Nadine PIERRE, Eric COUVEZ pouvoir à Jérôme SULIM, Sarah TENDRON pouvoir à Baghdadi ZAMOUM, Joao DE OLIVEIRA pouvoir à Driss SAÏD, Mohamed HARIZ pouvoir à Jocelyn GENDEK, Bernard FLOC'H pouvoir à Matthieu ANNÉREAU

ABSENTS : Newroz CALHAN, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Benjamin ZANG

DÉLIBÉRATION : 2025-084

OBJET : ADHÉSION A L'ASSOCIATION LA MAISON DES ÉCRIVAINS ET DE LA LITTÉRATURE

DÉLIBÉRATION : 2025-084
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : ADHÉSION A L'ASSOCIATION LA MAISON DES ÉCRIVAINS ET DE LA LITTÉRATURE

RAPPORTEUR : Laurent FOUILLOUX

L'association la Maison des écrivains et de la littérature a pour but de définir et de régir les activités de la Maison des écrivains et de la littérature, et sa vocation est d'offrir aux écrivains un lieu de rencontre, de recherche, de travail et de services, tout en assurant la diffusion de la littérature contemporaine et patrimoniale.

La ville de Saint-Herblain souhaite soutenir cette association, pour accompagner la communauté d'écrivains et souligner la place importante et nécessaire de la littérature dans la société.

Le montant de cette adhésion est de 40 € pour l'année 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe d'adhésion à l'association la Maison des écrivains et de la littérature et le versement d'une cotisation de 40 € au titre de l'année 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Madame l'Adjointe à la culture à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Imputation : 6281 30 41002

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 16/06/2025

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jean-Benjamin ZANG

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 19 juin 2025

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 19 juin 2025